



LA FSU TERRITORIALE

L'urgence salariale impose la mobilisation des agents !

Tous en grève le 29 septembre !

Le gouvernement, lors du rendez-vous salarial du 8 juillet dernier, a refusé d'envisager toute revalorisation salariale des agents de la Fonction Publique Territoriale.

Par ailleurs, il annonce de nouvelles coupes budgétaires qui pèseront sur les collectivités territoriales et la qualité du service public rendu. Au SNUTER, nous savons que d'autres choix sont possibles pour une autre politique salariale.

Depuis le 1er juin, la revalorisation automatique du SMIC en raison de l'inflation a pour conséquence le

passage des rémunérations de certains agents de catégorie C et B sous le salaire minimum. Cette situation est inacceptable !

Une indemnité dite différentielle est alors versée pour les agents concernés pour compenser le passage sous le SMIC mais est synonyme d'une stagnation salariale pour de nombreuses années. Discriminés dans leur carrière, ces agents deviennent les seuls salariés à cotiser sur une base salariale inférieure au SMIC.

Doublement inacceptable !

Le SNUTER des Vosges réaffirme ses revendications salariales :

Revalorisation de 20% du point d'indice et attribution de 80 points d'indice supplémentaires à l'ensemble des échelons

Réindexation des salaires sur le rythme de l'inflation

Reconstruction des grilles indiciaires afin de restaurer une progression de carrière significative

Mise en œuvre effective de l'égalité salariale hommes/femmes

Ouverture d'un plan de titularisation résorbant la précarité dans la Fonction Publique

Fin du jour de carence et rétablissement de la prise en charge à 100% des arrêts maladie

Passage à la semaine de 32 heures sans perte de salaire.

Au Conseil Départemental des Vosges, la situation salariale des agents est préoccupante.

Face à la hausse des prix du carburant, la collectivité a refusé toute mesure concrète permettant d'amortir la conjoncture économique actuelle : refus d'étendre le télétravail, refus du versement d'une prime exceptionnelle plus particulièrement pour les agents de catégorie C, point mort sur une revalorisation à plus long terme des régimes indemnitaires.

Mal-être au travail, dévalorisation, perte de sens, multiplicité des tâches, surcharge de travail, précarité, les agents du Conseil Départemental des Vosges ne sont pas épargnés.

Pour le SNUTER des Vosges, il est urgent de replacer l'humain comme une priorité de la collectivité.

La défense d'un service public de qualité passe par une revalorisation des salaires des agents, leur protection et la prise en compte de la nécessité d'améliorer les conditions de travail.

Dans le cadre de l'**appel intersyndical national**, le **SNUTER 88** appelle l'ensemble des agents du Conseil Départemental des Vosges à se mobiliser par la **grève le mardi 29 septembre** prochain et à participer aux manifestations et initiatives prévues localement.

RDV à 14h Place FOCH à EPINAL

SNUTER-FSU 88 - 6, quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL

Tél : 06.60.15.48.80 / Mail : snuter88@snuter-fsu.fr